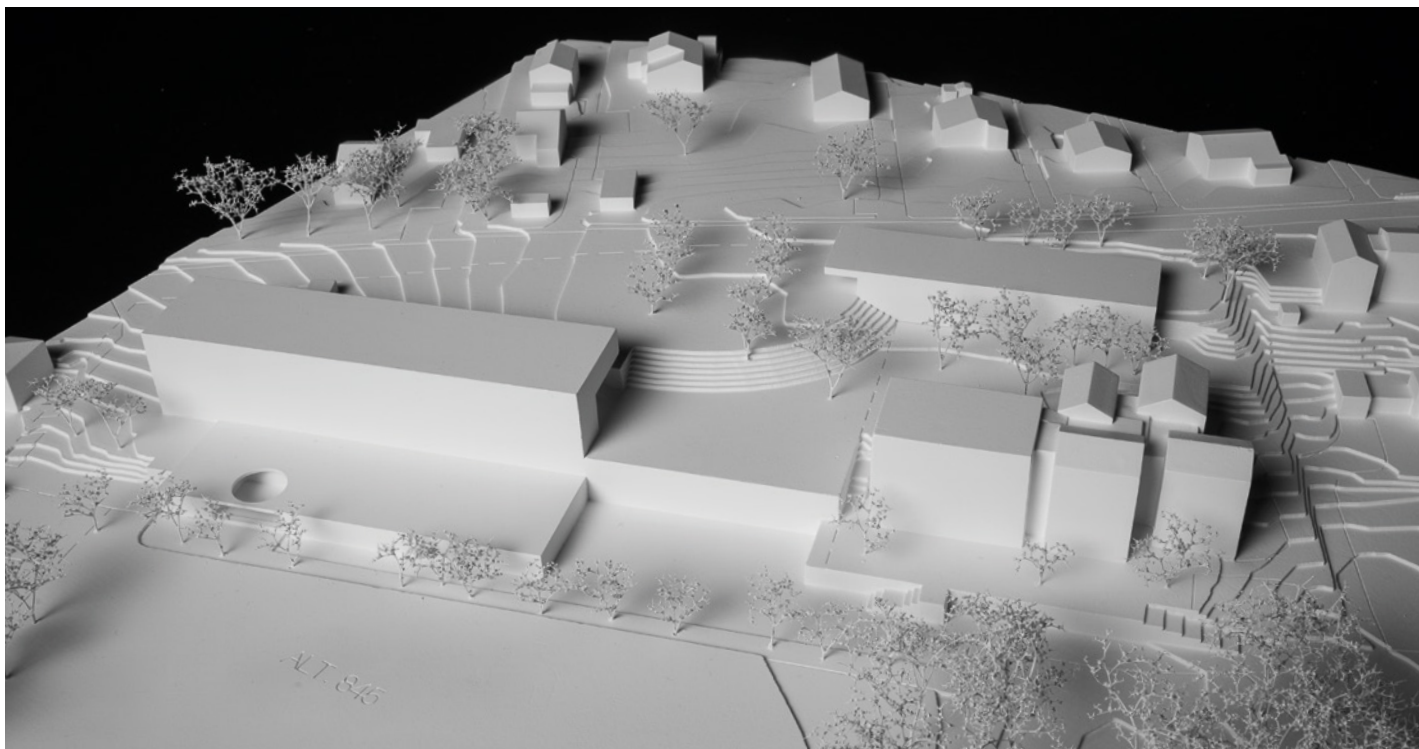




N°14 **CHERCHE, MÉDOR, CHERCHE!**

6^E RANG / 5^E PRIX

CHESEAUXREY ASSOCIES SA, SION

Collaborateurs :

Amaral Emanuel, Cheseaux Olivier, Rey Alexandre, Vitre Sébastien,
Zimmermann Dario

EDITECH SA, AYENT

Collaborateurs :

Chavaudra Lydia, Dessimoz Olivier, Ravaioli Camillo, Sehaqui Hamza, Stamm Elia

Le parti propose de limiter les interventions sur le site et de les concentrer au pied du bâtiment 2017. La salle de gym et les surfaces pour l'Uape son aménagés dans un même volume de faible hauteur créant un socle construit remplaçant le talus existant. Un nouvel aménagement à caractère végétal et arboré en bordure de la zone sportive valorise le cheminement et le lien avec la zone de l'étang. Le terrain de football est légèrement déplacé en direction du sud.

La salle de gym est partiellement enterrée, avec environ 2/3 de sa structure sous le niveau du terrain, alors que l'Uape, qui ne comporte qu'un seul niveau, est positionnée en surface, au niveau du rez-de-chaussée.

La réutilisation des vestiaires est appropriée et garantit un lien fonctionnel avec l'école. De même, la proposition de lien entre l'Uape existante et son extension par la création d'un patio et d'un escalier extérieur est appréciée.

Le volume excavé et la grande hauteur à franchir pour atteindre la surface de jeu est en contradiction avec la proposition volumétrique architecturalement minimisée et exprimée sous forme de galette horizontale.

Pour palier à la problématique de locaux vides à l'étage intermédiaire au-dessus du local engins, un bassin de rétention des eaux pluviales est aménagé. Des interactions sont proposées sous forme d'ouvertures ludiques entre l'Uape et la salle de sport. Si la salle de sport dispose d'éclairage naturel satisfaisant, ses relations visuelles extérieures sont jugées peu attractives.

Le choix constructif d'une construction en béton est cohérente avec l'expression de socle et le bâti existant.

Le jury se questionne toutefois sur le rapport entre la façade sud de l'école et les proportions de la nouvelle toiture, son traitement et son utilisation ponctuelle. En limitant son intervention au sud de l'école et malgré la clarté de la proposition, le projet n'apporte pas d'amélioration urbanistique au complexe existant et ses préaux.

Concept statique

L'ensemble des structures sont proposées en béton armé et des poutres en béton précontraint pour la toiture de la salle de gym. La réalisation de la salle de gym nécessite une excavation d'environ 6 mètres de profondeur, ce qui impose des travaux spéciaux. Des parois gunitées clouées sont nécessaires côté sud pour réduire l'emprise du terrassement. Pour le bâtiment 2017 de l'école existante, des travaux de reprise en sous-œuvre de ses fondations sont nécessaires pour garantir sa sécurité structurale et son aptitude au service durant les travaux de terrassement. Des injections ou du jet grouting (jetting), sont obligatoires pour renforcer les fondations existantes du bâtiment 2017 de l'école. La salle de gym étant en grande partie enterrée, sa sécurité parasismique est assurée par les trois parois en béton armé contre terre et les noyaux rigides situés côté Est.

Dans l'ensemble, le système structurel proposé est rationnel et bien conçu. Toutefois, l'importance des volumes de terrassement et la nécessité de travaux spéciaux pour la salle de gym affectent l'économicité globale du projet et accentuent les nuisances de chantier pour les écoles voisines et contiguës.